



Qu'est-ce que l'Union européenne?

Un partenariat économique et politique unique en son genre, qui réunit vingt-sept démocraties européennes.

Quels sont ses objectifs?

Paix, prospérité et liberté pour ses 495 millions de citoyens, dans un monde plus juste et plus sûr.

Quel bilan peut-on tirer jusqu'à présent?

Des voyages et des échanges commerciaux sans frontières, une monnaie unique – l'euro –, des aliments plus sains et un environnement plus vert, de meilleures conditions de vie dans les régions plus pauvres, une action conjointe contre la criminalité et le terrorisme, des communications téléphoniques et des billets d'avion moins chers, des millions de possibilités d'étudier à l'étranger, et tant d'autres choses encore...

Comment fonctionne-t-elle?

Pour obtenir de tels résultats, les États membres ont mis en place des institutions qui «font tourner» l'Union, et ils adoptent la législation qu'elle promulgue. Les principales de ces institutions sont: le Parlement européen, qui représente les populations des États membres, le Conseil de l'Union européenne, qui représente les gouvernements des États membres, et la Commission européenne, qui représente les intérêts communs de l'Union.

Et l'avenir?

L'Union européenne n'est pas parfaite: elle doit être améliorée en permanence.

À vous de jouer! Que voudriez-vous que l'Union fasse?

Que voudriez-vous qu'elle ne fasse pas?
Parlez-en avec vos amis, votre famille, vos collègues.

Ensuite, faites part de vos réflexions aux responsables.

L'avenir de l'Union européenne sera façonné par le dialogue, la réflexion et les décisions continues.

le débat et les principes démocratiques.

Comment me faire entendre?

- Prenez contact avec votre député: les politiques de l'Union européenne font partie de la politique nationale.
- Prenez contact avec votre député européen: le Parlement européen promulgue les lois de l'Union européenne.
- Prenez contact avec les organisations non gouvernementales (associations de consommateurs, groupes de pression, écologistes, etc.): elles conseillent l'Union européenne.
- Prenez contact avec la Commission européenne: elle propose à l'Union européenne les politiques à suivre.

Commission européenne
Direction générale de la communication
Publications
B-1049 Bruxelles

Manuscrit achevé en août 2007
© Communautés européennes, 2007
Reproduction autorisée

NA-76-06-292-FR-D

